

le club central organisa un pétitionnement pour demander la mort du tyran, installa des tables dans les carrefours et sur les places publiques, où les passants étaient arrêtés et contraints de signer sous menace de violences.

Le domicile n'était pas plus sûr que la rue. Sous prétexte de visites domiciliaires, le jour et la nuit, et surtout la nuit, la porte des citoyens était violée par des gens sans mandat régulier et qui n'avaient aucune qualité d'officiers de police judiciaire. Le souvenir de ces sinistres visites, avant-coureurs des suprêmes calamités, s'est conservé dans les traditions des familles lyonnaises et dans les récits des contemporains : « Les visites domiciliaires, dit l'un d'eux, de plus en plus fréquentes, pénétraient à toute heure chez les citoyens. Ce nouveau genre de torture permettait à peine aux malheureux de confier leur affliction et leurs larmes aux murs solitaires de leur humble demeure. La nuit, la nuit surtout, comme plus favorable à la terreur, dont elle doublait la puissance, la nuit était choisie pour ces terribles visites. L'obscurité en accroissait l'horreur et semblait grandir le danger. Des sentinelles placées de distance en distance, réveillaient les habitants par des cris d'alarmes, dans les rues mal éclairées. On frappait aux portes à coups redoublés. Le moindre retard apporté à les ouvrir provoquait l'impatience et la colère. La voix des commissaires se mêlait aux crix des soldats. Nuits d'horreur, où l'incertitude du sort dont on était menacé s'ajoutait à tant de maux (1). »

A l'exemple de Paris, et quelques jours après les massacres de l'Abbaye et des Carmes, les clubistes de Lyon

---

(1) Alexandrine des Echerolles. Episode du Siège de Lyon.